

# LE TAMBOUR DE VILLE



Numéro 25

## Dans ce numéro

✓ Les ordures ménagères	p2-p3
✓ Intercommunalité	p4
✓ Tags	
✓ Le coche et la mouche	p5
✓ A la bibliothèque	p6
✓ Trait d'Union	
Informations pratiques	p7
Agenda	p8

## SITE INTERNET DES JEUNES DU TOUR D'EUROPE

<http://tourdeuropeavelo.free.fr>  
(cliquer sur livre d'or)

### E-TAMBOUR

Le tambour de ville est désormais disponible par voie électronique. Si vous souhaitez recevoir e-tambour inscrivez vous à [communication@ville-boisleroi.fr](mailto:communication@ville-boisleroi.fr)

## L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Le 13 juin, vous élirez les Députés Européens. Notre participation est importante, c'est le fondement de la démocratie et de l'Europe. Chaque électeur qui souhaiterait participer faire partie d'un bureau de vote est le bienvenu. Il lui suffit de proposer son aide au service accueil en Mairie. La démocratie s'exerce aussi dans notre vie communale au quotidien au travers des échanges, de la concertation mise en place depuis 2 ans par l'équipe municipale. Les projets sont enrichis des apports de tous et de chacun.

Concertier, c'est plus long, c'est parfois déroutant. Pour chaque projet il faut prendre le temps, écouter, ne pas imposer des contraintes aux particuliers au nom d'un soi-disant «bien pour tous» mais accepter que les idées individuelles, voire individualistes ne prennent pas le pas sur les besoins de la collectivité.

Les problèmes de circulation et de stationnement restent une préoccupation majeure. Les tracas actuels liés aux travaux du quartier Foch, rue de France et rue Marceau vont permettre d'alléger la charge de la station d'épuration, d'enterrer les réseaux avant de refaire la voirie.

Le permis de construire de l'extension de l'école et de la restauration sur le site Olivier Métra est déposé, ainsi que le permis de démolir du premier préfabriqué. Les travaux commenceront dès la rentrée.

Le Centre de Loisirs est confié à un architecte et nous entrons dans la phase finale des discussions. Tous les candidats architectes ont souligné l'intérêt du site des Viarons pour le calme et le regroupement des activités scolaires et périscolaires

En projet aussi, les vestiaires du stade Langenargen ... Un éditorial ne suffit pas pour tout vous dire, mais je le répète, et vous l'avez constaté, tous les équipements se font en respectant nos engagements de délais et de maîtrise des finances.

Il n'y aura pas de Tambour en juillet, ni en août. Mais vos élus et les services continuent de travailler... notamment pour les aménagements de la place de la Gare et l'apaisement de la circulation.

Bonnes vacances sans oublier ceux qui restent seuls ou ne peuvent pas partir et bonne lecture.

Nicole DELPORTE

## UN DIMANCHE, UNE ŒUVRE, UN JOUR

Dans le cadre des **journées du patrimoine** la Commune de Bois le Roi organise le **dimanche 19 Septembre 2004** une manifestation destinée à mettre à l'honneur les artistes amateurs.

Chaque artiste réalise, en extérieur, avec son matériel et sur le support de son choix, une oeuvre dans la journée.

Plusieurs sites sont sélectionnés par la Municipalité pour la réalisation de l'oeuvre afin de permettre à un large public de suivre le travail des artistes.

Les oeuvres sont exposées le soir et un prix est remis par un jury.

Inscription en Mairie au plus tard le 3 Septembre 2004. (10€ par artiste comprenant un panier repas)

## ÉLECTIONS EUROPEENNES DIMANCHE 13 JUIN UN SEUL TOUR

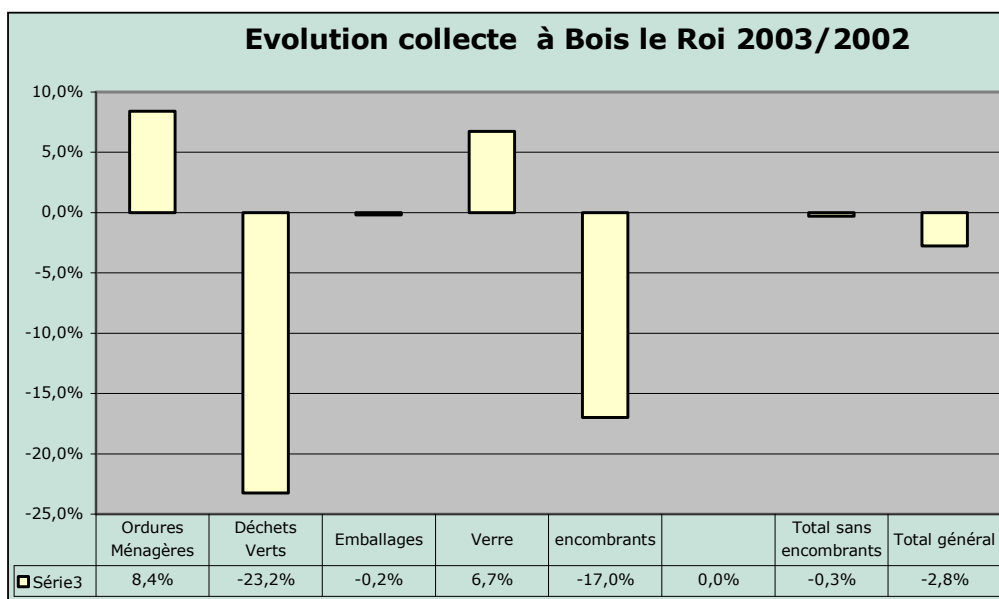
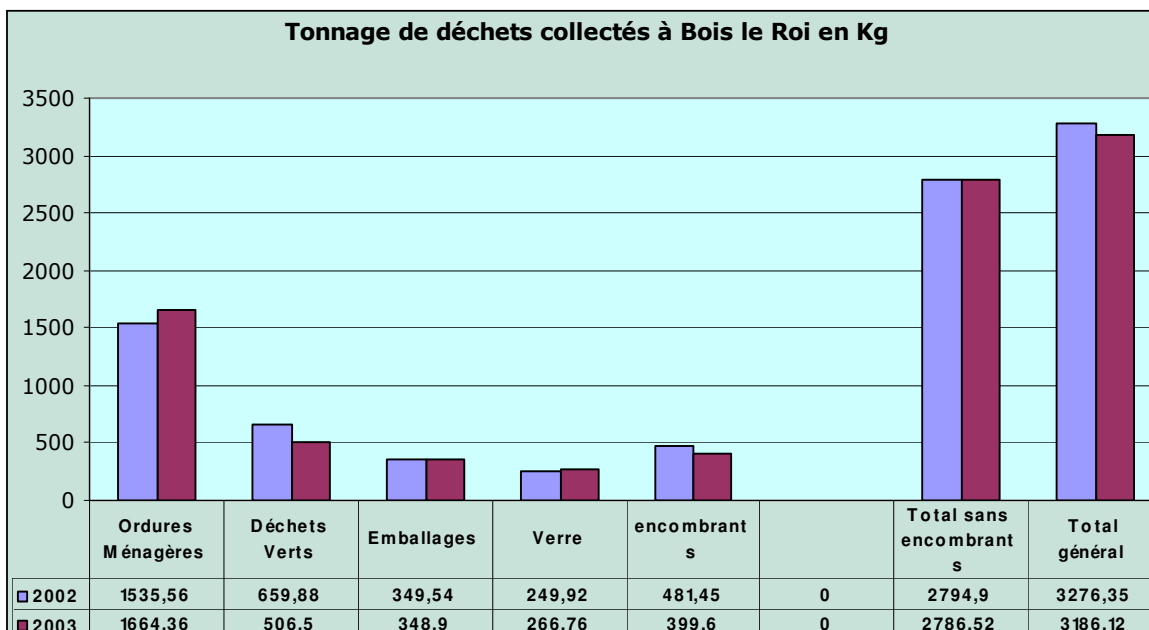
Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h (circulaire ministérielle du 13/04/04). Au jour où nous mettons sous presse le Tambour, nous ne savons pas encore si un arrêté préfectoral prolongera l'ouverture des bureaux jusqu'à 20h.

ERRATUM: Élections régionales (2ème tour) une inversion s'est produite entre les résultats de JP HUCHON et JF COPÉ. Nous vous prions de nous en excuser.

# LES ORDURES MENAGÈRES

Daniel Taccon—Conseiller Municipal délégué

L'évolution globale est dans le bon sens puisque la collecte par habitant baisse. 595 kg/habitant en 2002 et «seulement» 579 kg/habitant en 2003. La baisse de tonnage des déchets verts est à poursuivre et traduit sans doute la modification de nos comportements compostage, «mulching...».



Ces résultats sont encourageants et l'évolution sur les déchets verts et encombrants particulièrement nette. **L'augmentation de 8,4% des ordures ménagères** (compartiment arrière du bac marron) **est toutefois importante, alors que la collecte des emballages stagne (-0,27%).**

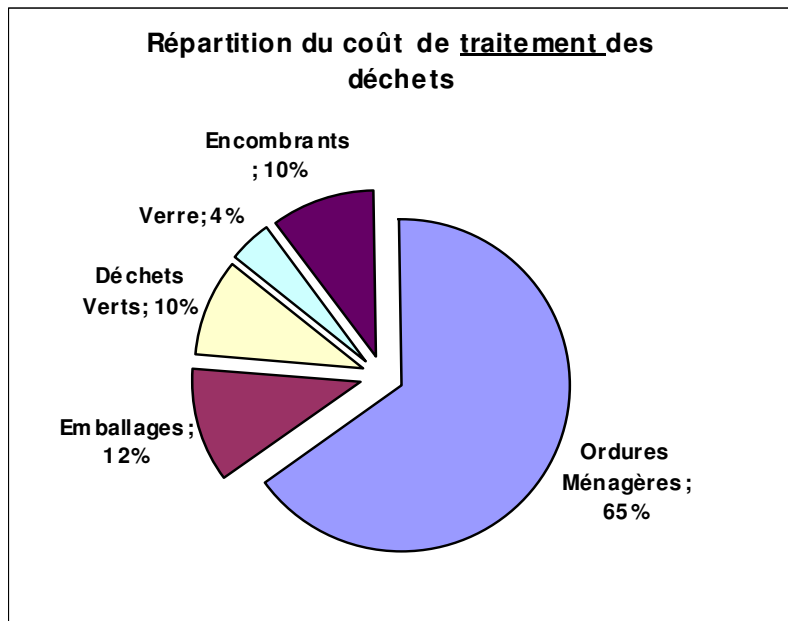
On peut penser que beaucoup d'entre nous ont préféré jeter dans le bac marron des emballages dont ils n'étaient pas certains qu'ils soient acceptés dans le bac jaune. C'est légitime compte tenu des communications faites par le SMITOM en 2003 sur les erreurs de tri.

**Le bilan sur notre collecte de matériaux recyclables reste positif**  
(Vous trouverez sur le feuillet joint ce qu'en dit le SMICTOM ).

## UNE TARIFICATION SMITOM INCITATIVE EN 2004!

**Le Coût total** 2004 prévu pour la collecte et le traitement des déchets ménagers de Bois le Roi est de 742 344 €, **soit un coût moyen de 135€ par Bacot et 266€ par tonne collectée.**

Le montant est en augmentation de 6,6% par rapport à 2003. En 2004 le SMITOM a fait évoluer la façon dont il facture le traitement des déchets : nous payons une cotisation de 30,50€ par habitant pour contribuer au financement des infrastructures. Nous payons de plus le traitement des déchets proportionnellement à nos volumes collectés en porte à porte.



### Coût de traitement par tonne 2004

(bac marron)  
Les ordures ménagères : 74,51€  
Les déchets verts : 36,92€

(bac jaune)  
Les emballages : 42,20€  
Les encombrants : 47,47€

Les refus de tri seront facturés :

Refus de Tri emballage (bac jaune) : 105,50 € par Tonne

Si nous diminuons les refus de tri, on peut évaluer l'économie possible à 7500€ pour Bois le Roi, soit 1% du coût total.

Le coût de traitement des ordures ménagères courantes, qui sont incinérées est le plus élevé (74,51€/tonne). Le coût de traitement des déchets verts réutilisables et des emballages recyclables reste très inférieur à celui de l'incinération.

## COMMENT AGIR POUR LIMITER NOTRE FACTURE ? COMMENT AMELIORER LA COLLECTE ?

Nous pouvons faire des économies en réduisant autant que possible les déchets collectés à notre porte.

### Pour les encombrants :

es portant à la déchetterie du Châtelet en Brie.

### r les déchets verts :

ser une tondeuse pour «mulcher» les tontes, les feuilles, et petites tailles, ou composter ces déchets végétaux ou les porter à la déchetterie. Les branchages ou sacs de feuilles ne sont plus acceptés par les encombrants. Ceux qui ne peuvent les traiter sur place devraient les porter à la déchetterie.

### Pour les emballages

imitant les erreurs de tri, on est tenté, vu le surcoût imposé aux erreurs de tri de reporter les emballages dans la poubelle marron pour incinération. N'oublions pas toutefois que si les erreurs de tri coûtent 2,5 fois plus cher que le recyclage, l'incinération coûte elle près de deux fois plus cher que le recyclage. Il faut donc persévérer dans le bon usage du tri.

### **LES DECHETTERIES : un investissement collectif à rentabiliser**

s payons l'amortissement et le fonctionnement des déchetteries dans le traitement d'incinération des Ordures Ménagères. Par contre **le traitement des déchets que nous y déposons ne nous est pas facturé en plus. Donc profitons de cette solution collectivement économique.** Nous étudions une solution pour collecter les déchets végétaux en surplus au printemps (tontes) et en automne (feuilles). Mais il faut savoir que, même si une solution plus proche que la déchetterie est rendue possible, elle sera de toute façon plus onéreuse.

# INTERCOMMUNALITÉ

Jean-Paul Maubert, Maire-Adjoint  
Chargé de l'Intercommunalité

## Le budget 2004 de la Communauté de Communes est rejeté.

Le 15 avril dernier, la majorité du Conseil de la Communauté de Communes, 16 voix sur 29, a voté contre le budget 2004 proposé par Madame Armelle Magnan de Bornier, Présidente.

### Pourquoi le rejet du budget ?

Depuis plusieurs mois, le flou des objectifs, l'absence de concertation, les risques encourus par le fait de transferts hâtifs sans avis de la Commission de Transferts de Charges entravaient le bon déroulement du travail. Le 15 avril, ces faits et plusieurs écueils majeurs ont conduit à ce désaveu :

- une quasi-absence d'autofinancement**, part "économisée" sur le fonctionnement et indispensable pour les investissements à venir y compris pour le projet de réhabilitation d'une épicerie à Samois ,
- un emprunt très largement supérieur** à l'autofinancement de la Communauté de Communes,
- une proposition de majoration de la taxe professionnelle inappropriée** compte tenu de la conjoncture économique actuelle et l'absence de projet porteur de la collectivité liée à l'absence d'un autofinancement significatif.

Le risque était grand d'entraîner la Communauté de Communes vers un endettement préjudiciable à son développement ultérieur.

### Et maintenant ?

Dans l'immédiat la Communauté de Communes se trouve mise sous tutelle jusqu'à l'avis de la Chambre Régionale des Comptes.

Il s'agit désormais de tirer les leçons de notre vote et de redéfinir les orientations de la Communauté de Communes. Il est indispensable pour l'avenir de l'intercommunalité de définir les besoins en tenant compte des ressources et des dépenses. Les ressources dépendent principalement des entreprises et il appartient à la collectivité de maîtriser ses dépenses.

Comme nous l'écrivions dans le Tambour de Janvier 2004, la Communauté de Communes ne doit pas être une strate administrative supplémentaire gérant à coût plus élevé et à moindre service rendu ce que géraient auparavant les communes.

L'apport de l'intercommunalité doit être d'améliorer ou d'offrir de nouveaux services, de travailler dans l'intérêt des habitants de nos communes sans alourdir la fiscalité, voire en l'allégeant.

Créer et gérer une Communauté de Communes est une œuvre de patience, de réflexion, de concertation, de méthode et de rigueur. C'est le sens de notre politique.

La Communauté de Communes "Pays de Seine a été créée le 25/11/02. Elle associe les communes de Bois le Roi, Chartrettes, Fontaine le Port et Samois sur Seine. Chaque commune est représentée au sein du Conseil de la Communauté de Communes par 8 représentants titulaires et 4 suppléants. Ce Conseil a donc au plus 32 votants.
---

---

## TAGS

Mardi 4 mai 2004 à 15 heures 50, la police municipale a interpellé un jeune en train de tagger le mobilier urbain.

### Que risque -t-il ?

**L'article L 322-1 du code pénal** punit les taggers **d'une amende** de 3750€ et d'une peine de travail d'intérêt général.

Les tags qui envahissent les villes et villages, qui polluent le champ visuel et dégradent les édifices publics et les propriétés privées, sont le fléau de la vie contemporaine.

Les particuliers en souffrent, la commune qui a consacré de nombreuses heures de travail à les enlever en souffre également.

La police municipale a dressé une cartographie très détaillée des pérégrinations des taggers.

Pour autant, il serait restrictif de résumer le phénomène du graphe au tag dévastateur.

De nombreux jeunes qui sont sensibles à cette forme d'expression contemporaine qu'ils veulent artistique, souhaitent sortir de la clandestinité et demandent l'autorisation d'évoluer légalement sur un espace de libre expression. Les fresques sont respectées, celle du pont des Petits Prés est appréciée et fait école

# POIL A GRATTER OU MOUCHE DU COCHE ?

Jean Pierre NIVERT, Maire- Adjoint

Certains parmi les Bacots ont peut-être trouvé dans leur boîte à lettres de ces petites feuilles anonymes qui, se voulant critiques et spirituelles, tombent au hasard des décisions municipales.

Peut être nombre de Bacots n'auront-ils pas eu connaissance des papiers auxquels je fais allusion. Mon propos pourra donc leur paraître obscur et je m'en excuse.

C'est une tradition déjà ancienne à Bois le Roi où à une certaine époque, pas si lointaine encore, le pamphlet souvent bien tourné perpétuait avec un certain esprit l'art d'un chansonnier local.

Aujourd'hui certains, s'étant érigés en continuateurs de cet auteur mystérieux tentent épisodiquement d'en reprendre le flambeau.

Comme souvent en la matière, les continuateurs ne sont souvent que de pâles copies du maître puisque faisant fi de l'éthique ils n'hésitent pas à manipuler l'information au plus grand bénéfice de leurs objectifs. Car, ne nous y trompons pas, il ne s'agit plus d'amuser la galerie en ciselant le « bon mot », encore moins d'informer les Bacots ou de les alerter mais bien de servir de bas intérêts personnels de petite politique et pour cela tous les moyens semblent bons.

Que des propos publics, consignés dans les registres de délibérations soient déformés, passe encore, les auteurs ne les ont peut être pas entièrement compris ! Que des projets mûris et réfléchis, concertés soient tournés en dérision, c'est peut être la manifestation de leur respect de la pluralité d'opinion ! Que l'on défende l'indéfendable, en soutenant l'erreur, l'incivilité c'est peut être confesser que nul n'est parfait y compris soi même ! En somme, que l'on joue et rejoue « la mouche du coche » c'est peut être la marque d'un amour immodéré pour les fables !

Mais répandre des insinuations mensongères et calomnieuses sous couvert d'anonymat, il y a là, entre le farfelu ordinaire et le délibéré diffamatoire, un pas qui ne peut être franchi sans risques.

Risque pour les auteurs bien entendu, mais risque pour notre petite société locale, pour le respect d'autrui, pour la paix de notre village, risque pour la démocratie toute entière, répétons le encore.

Les billets anonymes n'honorent pas leurs auteurs, et ni l'humour ni l'esprit ne peuvent dédouaner de ces pratiques détestables. Lorsque ces billets attaquent les individus, les calomnient, s'attaquent aux hommes, ils sombrent dans le délit pénal et, comme tel, doivent être condamnés.

Et ils le seront, soyez en sûrs.

## Le Coche et la Mouche

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,  
Et de tous les côtés au soleil exposé,  
Six forts chevaux tiraient un Coche.  
Femmes, moine, vieillards, tout était descendu.  
L'attelage suait, soufflait, était rendu.  
Une Mouche survient, et des chevaux s'approche  
Prétend les animer par son bourdonnement,  
Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment,  
Qu'elle fait aller la machine,  
S'assied sur le timon, sur le nez du cocher,  
Aussitôt que le char chemine,  
Et qu'elle voit les gens marcher.  
Elle s'en attribue uniquement la gloire,  
Va, vient, fait l'empressée ; il semble que ce soit  
Un sergent de bataille allant en chaque endroit  
Faire avancer ses gens, et hâter la victoire.  
La Mouche en ce commun besoin  
Se plaint qu'elle agit seule, et qu'elle a tout le  
soin  
Qu'aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire.  
Le Moine disait son bréviaire,  
Il prenait bien son temps ! Une femme chantait,  
C'était bien de chansons qu'alors il s'agissait !  
Dame Mouche s'en va chanter à leurs oreilles,  
Et fait cent sottises pareilles.  
Après bien du travail le coche arrive au haut.  
« Respirons maintenant, dit la Mouche aussitôt :  
J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la  
plaine.  
Çà, messieurs les chevaux, payez-moi  
[de ma peine]

Ainsi certaines gens, faisant les empressés,  
S'introduisent dans les affaires :  
Ils font partout les nécessaires,  
Et, partout importuns, devraient être chassés.

*Fables, VII 8*



Jean de la Fontaine

# À LA BIBLIOTHÈQUE.....

**Catherine Roquesalane,**  
**Responsable de la Bibliothèque**

De nouveaux ouvrages «en consultation sur place» ont été récemment mis en service pour étoffer le fonds documentaire des deux sections, Adulte et Jeunesse.

Les jeunes trouveront ainsi de nouvelles ressources pour se documenter dans leur travail scolaire avec, notamment, des encyclopédies sur l'Art, les Grandes Civilisations, l'Histoire de France, les Dinosaures (la « passion » des enfants !) et un Atlas physique et géopolitique du monde.

Quant aux plus grands, ils trouveront désormais les nouvelles éditions de dictionnaires de langues étrangères, un atlas géopolitique et culturel, une encyclopédie de la musique classique (de l'époque romantique au 20<sup>ème</sup> siècle), ainsi que plusieurs ouvrages d'art qui manquaient dans le fonds.

Rappelons cependant que la bibliothèque proposait déjà un fonds d'ouvrages «en consultation sur place»: des encyclopédies généralistes, historiques, littéraires et scientifiques, ceci dans les deux sections.

D'autre part, à l'occasion du **24<sup>ème</sup> Salon du livre** qui s'est tenu à Paris en mars, et dont l'invitée d'honneur était la Chine, la bibliothèque a édité une bibliographie regroupant tous les livres traduits du chinois ou traitant de la Chine et de sa culture, qu'elle possède. Cette bibliographie est à votre disposition à la bibliothèque.

**«Quand les livres descendent au jardin»** : en juillet, les jeudis après-midi 15, 22 et 29, la lecture se fera dans le jardin de la Roseraie... si le temps le permet.

Chacun pourra y feuilleter des revues, y consulter différents ouvrages et les enfants participeront, s'ils le souhaitent, au jeu du BIBLIOQUIZADOC, jeu autour des livres destiné aux CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.

Si le soleil n'est pas au rendez-vous, la bibliothèque ouvrira quand même ses portes de 14 heures à 17 heures.

*Fermeture annuelle de la bibliothèque* : du Lundi 2 au Mardi 17 août inclus.

**Réouverture** : Mercredi 18 août.

---

## LE TRAIT D'UNION VOUS PROPOSE...

### **Soirée Jazz Manouche «Les Djangomaniak»**

Violon : G. Vandenbroucq, Guitare solo : L. Desroy,  
Guitare L. Besombes, contrebasse : P. Laroche

**Venez bouger au rythme de la musique manouche**

**Vendredi 11 juin 2004 à 20h30**, Jardin de la Roseraie - 11 avenue Gallieni (bibliothèque)

**Entrée : 10 € / 5 €**(élèves et enfants + de 12 ans) Gratuit pour les - de 12 ans et les demandeurs d'emploi

### **STAGES D'ÉTÉ avec la Compagnie «la Lanterne magique»**

sous chapiteau :

**Du mercredi 30 juin au samedi 3 juillet, ou du lundi 5 au vendredi 9 juillet**

**De 9 h 00 à 13 h 00 OU de 14 h 30 à 18 h 30**

**Pour les plus jeunes (5/7 ans) Théâtre de tréteaux** : (costumes, maquillage, jonglage, Clown, Arlequin...  
Pour les autres, **(en petits groupes d'âges homogènes)**, accent sur le **plaisir du jeu**, le **travail d'improvisation**, la **technique corporelle et vocale**, et approche de la **Comedia dell'arte**.

*Ces stages, tout public, permettent à chacun selon ses buts d'apprendre l'art théâtral et le plaisir de la représentation. Ils offriront à chaque participant la joie profonde et complète de la création artistique.*

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**  
**Secrétariat du TRAIT D'UNION, 01 64 87 11 90**

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Les encombrants :

#### Lundi 21 et mardi 22 juin

Nous vous rappelons que les produits doivent être déposés sur le trottoir la veille au soir. Le volume est limité à 1m<sup>3</sup> par foyer, branchages mis en fagots compris.

### Service «les Kangourous» :

#### Samedi 12 juin

de 16h00 à 18h30.

Place Jeanne Plattet

### Le tri sélectif:

Un doute, un problème?

Appelez le **0800 133 895**

### Déchetterie

#### du Châtelet-en-Brie:

Apport volontaire,

Service gratuit,

Du lundi au vendredi de 15h à 19h

Le samedi de 10h à 19h

Le dimanche de 10h à 13h

**01 64 39 81 07**

**01 60 66 12 92**

### Les piles usagées

Peuvent être déposées en Mairie dans le hall d'entrée

## QUELQUES NUMEROS UTILES

**POMPIERS** : 18 (téléphone fixe) ou 112 (téléphone mobile)

**SAMU 77** : 15 (téléphone fixe) ou 112 (téléphone mobile)

**POLICE MUNICIPALE** :  
01 60 59 18 17

**POLICE NATIONALE** :  
01 60 59 18 19

**DEPANNAGE GDF** :  
01 64 22 96 69

**DEPANNAGE EDF** :  
01 64 22 20 97

**SERVICES DES EAUX** :  
0811 900 400

### S.N.C.F :

Il suffit à présent de composer le **3635** (0,34€/min) pour accéder à tous les services grandes lignes et TER (infos trafic, horaires, ventes de billets...)

### CONCILIATEUR DU CANTON DE FONTAINEBLEAU

Palais de Justice

159 rue Grande

77300 Fontainebleau

M. SIMART

01 64 22 30 71

le mardi à partir de 14 h 30

### Plan Local d'Urbanisme

**Mercredi 9 juin de 9h à 12h en Mairie**

(dernière permanence du commissaire enquêteur) fin de l'enquête publique le 21 juin

## GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Sur le site du Stade des Foucherolles en partenariat avec la municipalité, les écoles. L'association «Les fermiers bacots» vous propose de rejoindre l'équipe des bénévoles sur le futur site de la Ferme Bacotte.

En effet, les terrains ont besoin d'un grand nettoyage

de printemps avant de pouvoir y installer les animaux et pour que chacun puisse s'y promener en toute sécurité.

### Le samedi matin

de 10h à 12h30

### Le samedi après-midi

de 14h à 17h

### Le dimanche matin

De 10h à 12h30

### Le dimanche après-midi

De 14h à 17h



Des gants sont indispensables ainsi que les bottes sans oublier griffes ou râteaux

## INFO TRAVAUX

Les travaux de réfection et de mise en séparatif des égouts ont commencé mi-avril pour une durée de six mois. Le mauvais état des canalisations a conduit le Syndicat Intercommunal d'Assainissement (Bois le Roi - Chartrettes - Fontaine le Port) à intervenir, ne serait-ce que pour éliminer les eaux claires parasites permanentes provenant des nombreuses sources souterraines du quartier.

**Les rues de France, du Vivier, Marceau et le haut de l'avenue Foch**, concernées par ce chantier, ne sont occupées que ponctuellement par les travaux. En effet, pour des raisons d'organisation, une première étape consiste à installer le collecteur principal des eaux usées, et selon les opportunités, les fourreaux qui recevront les câbles d'EDF, de l'éclairage public et du téléphone. Une deuxième étape réalisera les branchements individuels des eaux usées et des eaux pluviales. Une troisième étape réalisera les raccordements

étape verra la reprise des branchements en plomb des eaux potables. Enfin, la réfection générale de la chaussée achèvera ce grand chantier, très perturbant pour les riverains, mais bien nécessaire.

Une grande difficulté est la cohabitation de trois budgets mis en œuvre : SIA, Commune et Eau. Une clef de répartition de la charge commune des terrassements est entre les divers intervenants, conduira à une économie profitable à tous.

Les riverains seront prochainement contactés par l'organisme dénommé "PACT'ARIM" et se verront proposer une aide financière pour la réalisation de leur raccordement. Cette aide est plafonnée. Sous ce plafond, la subvention est de 45% de la somme engagée. Cette aide concerne également les personnes qui souhaiteraient (ou seraient tenues de) se mettre en conformité (absence ou non conformité de raccordement).

Nous renouvelons nos regrets pour les gênes occasionnées et remercions chacun pour sa patience.

## CARNET

### NAISSANCE

21/04/04 Corentin Désiré André DARDENNE

### MARIAGES

17/04/04 Florent Lorenzo DAVID et Stéphanie Claude DEMEYER

17/04/04 Christophe WAGNON et Nathalie Madeleine JACQUES

### DÉCÈS

14/04/04 Christiane FOURMESTRAUX épouse MOUCHET à l'âge de 79 ans

18/04/04 Boudjema LARABI à l'âge de 92 ans

## CALENDRIER

### Conseil Municipal

Mercredi 2 juin à 20h30—Mairie

### Fête du vélo

Samedi 5 juin départ 10h  
à l'église. Circuit de 34km vers  
Barbizon. Accompagnateurs André  
Deguelle et Marie-France Deyrolle  
(Brie Gatinais Cyclo Touriste)

### Concert de la Chorale à Cœur Joie Prélude d'Avon Fontainebleau

Mercredi 9 juin à 20h45 à l'Eglise  
musique sacrée - accompagnement  
par un groupe instrumental et une  
soliste

### Soirée Jazz-Manouche

Vendredi 11 juin à 20h30  
Jardin de la Roseraie (Bibliothèque)

### Fête des sports

Samedi 12 juin  
Stade Langenargen

### Jardin Portes Ouvertes

Samedi 12 et Dimanche 13 juin

### Course des Clochers

Dimanche 13 juin à partir de 9h30  
départ à la Samoisienne

### Elections Européennes

Dimanche 13 juin

### Réunion de Harley Davidson

Dimanche 13 juin de 9h à 20h place  
de la Cité

### Concours maison fleuries

Vendredi 18 juin 2ème passage du  
jury

### Fête de la musique

Samedi 19 juin

### Boum des collégiens

Vendredi 25 juin au gymnase  
Langenargen de 19h à minuit

## LE TAMBOUR DE VILLE

### Mairie de Bois le Roi

4 Avenue Paul Doumer  
77590 Bois le Roi

Téléphone : 01 60 59 18 00  
Télécopie : 01 60 59 18 25

Messagerie : communication@ville-boisleroi.fr

### Responsable de la publication:

Nicole Delporte

### Rédacteur en chef:

Jean-Paul Maubert

### Ont participé à la rédaction :

**Daniel Taccon**

**Jean-Pierre Nivert**

**François Seuillot**

**Catherine Roquesalane**

### Impression:

Imprimerie Hermant  
01 60 70 07 40

## FÊTE DES SPORTS

Organisé par L'USB  
avec la participation du  
club de foot et du yoga.

**Le samedi 12 juin  
à partir de 14h**

### Sur le stade de

**Langenargen,** venez  
assister à des matchs,  
tournois, démonstrations  
sportives et vous initier à la  
pratique de plusieurs sports.

## JARDIN PORTES OUVERTES

Organisé par les Jardiniers de  
France, venez découvrir  
gratuitement les jardins  
suivants :

### Samedi 12 juin

De 9h30 à 12h30

83 rue Foch

### À Chartrettes

De 13h30 à 17h30

6, allée des Tournelles

### À Chailly en Bière

### Dimanche 13 juin

#### À Bois le Roi

De 10h à 12h

«Le Petit Bois»

7, chemin de Samois

De 11h à 18h

UCPA potager école

Rue de Tournezy

De 15h à 18h

7, Ruelle Guillemain

## SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE

### DES ATELIERS THÉÂTRE DU TRAIT D'UNION

#### PRÉAU DE L'ÉCOLE OLIVIER MÉTRA

Le samedi 5 juin à partir de 15 h 00,

Le dimanche 6 juin à partir de 14 h 30

**Représentation de l'Atelier des Grands Ados  
qui vous propose une interprétation brûlante et diabolique de la légende  
de Faust, de Goethe, dans une traduction de Gérard de Nerval**

**Le vendredi 18 juin à 20 h 30**

## FÊTE DE LA MUSIQUE

### Le samedi 19 juin

en collaboration  
avec la commune de Chartrettes

#### A partir de 15h

Place de la Cité (Bois le Roi),

Animations musicales

#### A partir de 19h

Bords de Seine (Chartrettes)

Scène musicale, stands  
associatifs et restauration ,

### SHOW nautique du CNC

Concerts

(Rock, hip-hop jazz, hard-core)

23h30 Feu de la Saint-Jean

Tous les musiciens intéressés  
par des interventions  
acoustiques peuvent prendre  
contact auprès du service  
animation au 01.60.59.18.18.

## A L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE

### FESTIVITES DU MARDI 13 JUILLET

#### 21h

Départ du défilé et de la retraite  
aux flambeaux place Place de la  
Cité (passage Avenue du Maréchal  
Foch, Place de la Gare, Avenue Paul  
Doumer, Quai Olivier Métra).

#### 22h

Arrivée du défilé place de l'Île  
Saint Pierre.

#### 22h

Bal populaire  
place de l'Île Saint Pierre.

#### 22h30

Tir du feu d'artifice  
sur la Seine.

#### 23 h 00

Reprise du bal populaire place  
Saint Pierre jusqu'à 02h.